

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf le cinq juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : **28 MAI 2019**

Étaient présents : Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Gilbert ROUSSEAU, Patrick APPERT, Marylène VERDEME, Jean-Pierre MOREAU, Jean-François MELLIER, Simone LACOUTURIERE, Martine LEPETIT, Pierrette BONHOURE, Marie-Claude BODEN, Bernard MARIAUX, Claudette COULAUD, Jean-Marie MIGNOT, Corinne REBERAT, Magali BOISSONNEAU, Nicolas BALOT, Frédérique GRANET, Michèle LEPAGE, Bernard MANDEIX, David PETITET, Delphine GABOUTY, Christelle HARDY

Étaient excusés : Catherine GOUDOUD, Alain GERBAUD, Blanche ROUX

Étaient absents : Jean-Jacques MORLAY, Françoise CRUVEILHER, Pierre PENAUD

Avaient donné procuration : Catherine GOUDOUD à Marylène VERDEME, Alain GERBAUD à Jean-Pierre MOREAU, Blanche ROUX à Jean-Marie MIGNOT

Secrétaire de séance : Madame Magali BOISSONNEAU

N° 2019/D/043 - Objet : **Tarifs publics 2020 : Locations de salles et de matériels**

Monsieur Gaston CHASSAIN présente aux membres du Conseil municipal le projet des tarifs publics 2020 concernant les locations de salles, dont Brassens, et de matériels.

1- Concernant les locations de salles hors Espace G. Brassens, il est indiqué aux membres du Conseil municipal le souhait de maintenir les dispositions appliquées à partir de 2005 pour le calcul de ces tarifs publics. A savoir :

Application du **double** des tarifs commune aux **utilisateurs des services qui ne sont pas domiciliés sur la commune, ou qui ne travaillent pas sur la commune.**

Toutefois, cette disposition n'est pas appliquée systématiquement, en raison du fonctionnement spécifique de certains services. **En tout état de cause, le tarif applicable est celui fixé par la délibération annuelle des tarifs publics.**

## 2- Concernant la location de l'espace Georges Brassens :

Pour les associations de la commune, la location des salles et la mise à disposition de matériels sont gratuites pour 2 manifestations dans l'année et sur l'avis du Maire ; pour le FCL, compte tenu du nombre de ses sections, les demandes au-delà des deux annuelles seront étudiées au cas par cas.

Les associations caritatives et les partenaires (sous réserve d'une convention de partenariat) bénéficient d'un tarif préférentiel par rapport aux autres preneurs auxquels s'appliquent les tarifs pleins.

Les prestations exceptionnelles qui pourraient être demandées seront facturées au prix coûtant, incluant les frais de gestion.

En ce qui concerne les prestations techniques son et éclairage, l'utilisation éventuelle des matériels par l'organisateur de la manifestation doit obligatoirement être effectuée par un professionnel.

Chaque preneur devra nettoyer la salle à l'issue de la manifestation. Si ce n'est pas le cas, un tarif forfaitaire « ménage » sera facturé.

Les cautions sont déterminées dans la grille tarifaire annexée à cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte les propositions ci-dessus présentées.

**le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie le 5 juin 2019



**Le Maire**

**Gaston CHASSAIN**

## ESPACE GEORGES BRASSENS -2020

### I - LOCATION DES SALLES

Toute journée commencée est due, quelle que soit la durée

#### Salle de spectacle

**Caution: 1 500€ (excepté pour les associations communales cf. convention en cas de dégradations)**

**Associations communales : gratuit sur avis du Maire**

Rappel tarifs 2019				Tarifs 2020		
				Vote conseil municipal		
<b>Associations caritatives et partenaires</b>						
Durée	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
A l'heure	84,50 €	16,90 €	101,40 €	83,33 €	16,67 €	100,00 €
1er jour	659,75 €	131,95 €	791,70 €	658,33 €	131,67 €	790,00 €
2ème jour	426,30 €	85,26 €	511,56 €	425,00 €	85,00 €	510,00 €
Jours suivants	304,50 €	60,90 €	365,40 €	304,17 €	60,83 €	365,00 €

#### Autres preneurs

Durée	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
A l'heure	160,00 €	32,00 €	192,00 €	158,33 €	31,67 €	190,00 €
1er jour	955,20 €	191,04 €	1 146,24 €	954,17 €	190,83 €	1 145,00 €
2ème jour	668,63 €	133,73 €	802,36 €	666,67 €	133,33 €	800,00 €
Jours suivants	477,60 €	95,52 €	573,12 €	479,17 €	95,83 €	575,00 €

#### Salle Pastel

**Caution: même tarif que le montant de la location (excepté pour les associations communales cf. convention en cas de dégradations)**

**Associations communales : gratuit sur avis du Maire**

Rappel tarifs 2019				Tarifs 2020		
				Vote conseil municipal		
<b>Associations caritatives et Partenaires</b>						
Durée	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
1er jour	148,04 €	29,61 €	177,65 €	145,83 €	29,17 €	175,00 €
2ème jour	103,62 €	20,72 €	124,34 €	104,17 €	20,83 €	125,00 €
Jours suivants	74,01 €	14,80 €	88,81 €	75,00 €	15,00 €	90,00 €
<b>Autres preneurs</b>						
Durée	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
1er jour	246,18 €	49,24 €	295,42 €	245,83 €	49,17 €	295,00 €
2ème jour	172,33 €	34,47 €	206,80 €	170,83 €	34,17 €	205,00 €
Jours suivants	123,09 €	24,62 €	147,71 €	125,00 €	25,00 €	150,00 €

#### Loges

Rappel tarifs 2019				Tarifs 2020		
				Vote conseil municipal		
<b>Loge</b>				<b>Loge (sans distinction)</b>		
Durée	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
1er jour	10,69 €	2,14 €	12,83 €	16,67 €	3,33 €	20,00 €
2ème jour	7,48 €	1,50 €	8,98 €			
Jours suivants	5,34 €	1,07 €	6,41 €			

**II - PRESTATIONS TECHNIQUES : salle de spectacle****Son & Eclairage de spectacle**

Part forfaitaire à la journée pour le matériel

Facturation au coût horaire pour la main d'œuvre

Rappel tarifs 2019				Tarifs 2020		
				Vote conseil municipal		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Main d'œuvre technicien	19,17 €	3,83 €	23,00 €	19,17 €	3,83 €	23,00 €
Matériel son	70,83 €	14,17 €	85,00 €	70,83 €	14,17 €	85,00 €
Matériel éclairage de spectacle	112,50 €	22,50 €	135,00 €	112,50 €	22,50 €	135,00 €

**Coût horaire par agent de sécurité**

Présence d'un agent de sécurité

Rappel tarifs 2019				Tarifs 2020		
				Vote conseil municipal		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Coût horaire	19,67 €	3,33 €	23,00 €	19,17 €	3,83 €	23,00 €
Coût horaire majoré jours fériés	35,83 €	7,17 €	43,00 €	35,83 €	7,17 €	43,00 €

**Prestation ménage**

Forfait

Rappel tarifs 2019				Tarifs 2020		
				Vote conseil municipal		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Nettoyage salle	291,67 €	58,33 €	350,00 €	291,67 €	58,33 €	350,00 €

**III - MISE A DISPOSITION DE MATERIEL COMPLEMENTAIRE**Tables et chaises

Rappel tarifs 2019				Tarifs 2020		
				Vote conseil municipal		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Forfait	158,33 €	31,67 €	190,00 €	158,33 €	31,67 €	190,00 €

Cuisine traiteur

Rappel tarifs 2019				Tarifs 2020		
				Vote conseil municipal		
Durée	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
1er jour	64,21 €	12,84 €	77,05 €			
2ème jour	44,95 €	8,99 €	53,94 €			
Jours suivants	32,10 €	6,42 €	38,52 €			
Forfait				83,33 €	16,67 €	100,00 €

Gradins télescopiques

Rappel tarifs 2019				Tarifs 2020		
				Vote conseil municipal		
Durée	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Forfait	245,83 €	49,17 €	295,00 €	245,83 €	49,17 €	295,00 €

Matériel audiovisuel : tarif horaire

Rappel tarifs 2019				Tarifs 2020		
				Vote conseil municipal		
Matériel	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Vidéoprojecteur	41,67 €	8,33 €	50,00 €			
Ordinateur portable	12,50 €	2,50 €	15,00 €			
Forfait journée				66,67 €	13,33 €	80,00 €

# ANNEXE A LA DELIBERATION

## N° 2019-D-043

### TARIFS PUBLICS 2020

#### Locations de salles et de matériels

LIBELLE	RAPPEL TARIFS 2019	TARIFS 2020
		Vote du conseil municipal
<b>LOCATIONS</b>		
<b>A/ BATIMENTS</b>		
<u>Associations de la commune pour toutes les salles :</u>		
Location	Gratuit	Gratuit
Caution	Pas de caution. Convention: refacturation des dégâts occasionnés si nécessaire	Pas de caution. Convention: refacturation des dégâts occasionnés si nécessaire
<b>Salle des Fêtes - Pierre Louis</b>		
* Commune		
Par journée (du matin 10h au lendemain 10h)	270,00 Euros	270,00 Euros
Par week-end (du vendredi 12h au Lundi 8h)	500,00 Euros	500,00 Euros
Petites manifestations ponctuelles	95,00 Euros	95,00 Euros
Caution	500,00 Euros	700,00 Euros
*Hors commune		
Par journée (du matin 10h au lendemain 10h)	540,00 Euros	540,00 Euros
Par week-end (du vendredi 12h au Lundi 8h)	950,00 Euros	950,00 Euros
Petites manifestations ponctuelles	190,00 Euros	190,00 Euros
Caution	500,00 Euros	700,00 Euros
* Nettoyage Salle des Fêtes		
	309,30 Euros	150,00 Euros
<b>Salle Croix des Rameaux</b>		
		50,00 Euros pour la 1/2 journée
		90,00 Euros/jour
<b>Salle Pierre Doré</b>		
	65,00 Euros pour 3H	0,00
<b>Salle André Périgord</b>		
	130,00 Euros/jour	130,00 Euros/jour
Caution pour Croix des Rameaux et André Périgord	Identique à la location	100,00 Euros
<b>Gymnase Jacky Chazalon</b>		
Caution	65,00 Euros/heure	100,00 Euros/demi journée 500,00 Euros
<b>Gymnase Roger Couderc</b>		
Caution	170,00 Euros/heure	100,00 Euros/demi journée 500,00 Euros
<b>B/ MATERIEL</b>		
<b>Caution pour prêt de matériel à des particuliers</b>		
	103,00 Euros	
Tables et chaises		120,00 Euros
Barnums		500,00 Euros